

o a q

organ für akkreditierung und qualitätssicherung
der schweizerischen hochschulen

organe d'accréditation et d'assurance qualité
des hautes écoles suisses

organo di accreditamento e di garanzia della
qualità delle istituzioni universitarie svizzere

swiss center of accreditation and
quality assurance in higher education

Procédure d'accréditation MAS en International and European Security Institut Européen de l'UniGE

Rapport final de l'OAQ | 17.10.2013



o a o

Contenu

1	Introduction	2
1.1	MAS en International and European Security (MAS-IES).....	2
1.2	Objet de l'accréditation et déroulement de la procédure.....	2
1.3	Rapport de l'OAQ.....	3
2	Procédure et rapport d'auto-évaluation.....	3
2.1	Période d'auto-évaluation.....	3
2.2	Forme et contenu du rapport d'auto-évaluation et du rapport complémentaire	4
3	Évaluation externe	4
3.1	Groupe d'experts.....	4
3.2	Visite sur place 2010.....	5
3.3	Evaluation sur dossier 2013.....	5
4	Rapport des experts et prise de position de l'institution.....	6
4.1	Rapport des experts.....	6
4.2	Prise de position de l'institution.....	6
5	Standards de qualité, filière d'études universitaire.....	7
5.1	Mise en œuvre et objectifs de formation	7
5.2	Organisation interne et gestion de la qualité	8
5.3	Cursus et méthodes didactiques	10
5.4	Corps enseignant	11
5.5	Etudiants	12
5.6	Dotation en équipements et en locaux.....	12
6	Résumé des forces et des faiblesses de la filière d'études	12
6.1	Points forts de la filière d'études	12
6.2	Faiblesses de la filière d'études : conditions et recommandations	13
7	Conclusions et recommandation d'accréditation de l'OAQ.....	15
7.1	Conclusions de l'OAQ	15
7.2	Recommandation d'accréditation.....	16

1 Introduction

1.1 MAS en International and European Security (MAS-IES)

Le MAS-IES est un programme offert par le Geneva Center for Security Policy (GCSP¹) et l'Université de Genève (UniGE). Le programme commence par l'International Training Course in Security Policy (ITC) dispensé par le GCSP² qui est complété par un module de l'Institut Européen de l'UniGE (IEUG, « Issues and Concepts in International Security ») et un travail final écrit. Le MAS-IES est soutenu au niveau administratif, pédagogique et comptable par le Service de formation continue de l'UniGE.

Il s'agit d'un programme de 60 crédits ECTS qui s'adresse à des professionnels des questions de sécurité. Le programme est suivi à plein temps, dans une durée de 9 mois. 42 crédits ECTS sont obtenus dans les modules enseignés au GCSP, 8 crédits à l'IEUG et 10 crédits pour le travail final écrit.

Le Master of Advanced Studies en International and European Security (MAS-IES) de l'UniGE est offert chaque année depuis 2006. Les participants sont pour la plupart munis d'expériences préalables dans le domaine. En 2013, 14 participants ont terminé avec succès le programme.

1.2 Objet de l'accréditation et déroulement de la procédure

Au printemps 2009, le Rectorat de l'UniGE a déposé une demande d'accréditation de plusieurs MAS, dont le MAS-IES. L'objet de l'accréditation est la filière de formation Master of Advanced Studies en International and European Security (MAS-IES) de l'UniGE.

La procédure d'accréditation fut ouverte officiellement le 24 septembre 2009 au cours d'une séance tenue à Genève. Cette séance réunissait le Rectorat, le service de formation continue et des représentants du MAS avec la responsable de l'OAQ.

Cette procédure se déroula selon les étapes habituelles, conformément aux Art. 18-25 des Directives de la Conférence Universitaire Suisse (CUS) du 28 juin 2007 pour l'accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires en Suisse³ ; à savoir l'auto-évaluation, l'évaluation externe, la prise de position sur le rapport d'experts et la proposition relative à l'accréditation de l'OAQ, transmise à la CUS le 23 mai 2011. L'OAQ proposait l'accréditation de la filière MAS-IES assortie de 2 conditions, à remplir dans un délai de 1 an à partir de la décision prise par la CUS.

Après examen de la proposition de l'OAQ, la CUS invita l'UniGE à retirer sa demande d'accréditation, ce que l'UniGE accepta par écrit le 23 août 2011. La CUS prit acte de ce retrait dans sa séance du 25 octobre 2011 et informa l'UniGE qu'elle pouvait déposer une nouvelle demande d'accréditation à partir de juillet 2012.

¹ Le Centre de Politique de Sécurité (GCSP) est une fondation internationale de droit suisse créée en 1995 pour promouvoir la consolidation et le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Le GCSP a été fondé par le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, en coopération avec le Département fédéral des affaires étrangères, en tant que participation helvétique au Partenariat pour la paix.

² Le GCSP dispense une formation spécialisée en matière de paix internationale et de politique de sécurité pour des diplomates en milieu de carrière, des militaires et des fonctionnaires travaillant au sein des ministères des affaires étrangères, de la défense, ou d'autres ministères concernés, ainsi qu'au sein d'organisations internationales.

³ Ci-après: Directives pour l'accréditation

En novembre 2012 l'OAQ a reçu la nouvelle demande d'accréditation de l'UniGE pour le MAS-IES. Cette demande renvoyait au rapport « Implementation of the Experts Recommendations on the Self Evaluation Report [March 2010] for the OAQ Accreditation », fourni par l'UniGE en juin 2012 suite à l'évaluation des experts. Ce rapport de 2012 complétait le rapport d'auto-évaluation de mars 2010.

Dans la même logique, l'OAQ décida d'organiser une évaluation externe sur dossier, qui devait fournir le complément d'expertise par rapport à celle fournie en 2010. Cette expertise complémentaire lui a été remise en juillet 2013. La prise de position de l'UniGE a été reçue en août 2013 suite à quoi les experts ont finalisé leur rapport.

1.3 Rapport de l'OAQ

L'OAQ a décidé de reprendre dans le présent rapport l'intégralité de la procédure, depuis 2009, afin de présenter sa proposition relative à l'accréditation du MAS-IES (voir chapitre 7) en se basant sur l'évaluation complète de la filière d'études. Ce rapport remplace donc le rapport final de l'OAQ, daté avril 2011, soumis à la CUS le 23 mai 2011.

2 Procédure et rapport d'auto-évaluation

2.1 Période d'auto-évaluation

La période d'auto-évaluation a commencé fin septembre 2009 avec la création du groupe de pilotage et s'est terminée fin mars 2010. La durée de la phase d'auto-évaluation a donc été en conformité avec les usages de l'OAQ.

Le comité de pilotage se composait des membres suivants :

- Prof. associé René Schwok, IEUG, co-directeur du MAS, président du comité de pilotage et représentant du corps enseignant ;
- Dr. Peter Foot, GCSP, co-directeur et doyen académique du MAS ;
- Mme Ahidoba de Franchi Mandscheff, collaboratrice scientifique du Service de formation continue de l'UniGE, experte en assurance qualité ;
- Mr. Yann Gessler, IEUG, représentant du corps intermédiaire ;
- Mme Margot Streeter, participante du MAS, représentante des étudiants ;
- Mme Brigitte Dugué, secrétaire du MAS, et Mr. Siobhan Martin, coordinateur du MAS, représentants de l'administration.

Dès le retrait de la procédure, le comité de pilotage a entrepris l'implémentation des conditions posées par les experts et a documenté le résultat dans le rapport complémentaire de juin 2012, cité au chapitre 1.2.

La composition du comité de pilotage a seulement peu changé dans cette période, les nouvelles personnes étant :

- Dr. Alessia Biava, IEUG, à la place de Mr. Yann Gessler, IEUG, représentant du corps intermédiaire ;
- Mr. David Svarin, à la place de Mr. Siobhan Martin, coordinateur du MAS, représentant de l'administration.

2.2 Forme et contenu du rapport d'auto-évaluation et du rapport complémentaire

Le rapport d'auto-évaluation a été remis à l'OAQ dans les délais, soit le 31 mars 2010. Il suit les exigences formelles de l'OAQ explicitées dans le Guide d'auto-évaluation, mis à disposition du comité de pilotage.

Le rapport a été rédigé par le comité de pilotage, qui s'est basé sur des échanges avec toutes les parties prenantes du programme. Il présente - en trois parties - d'abord l'Université de Genève, ensuite le Service de formation continue avec ces tâches et produits, et finalement l'auto-évaluation des standards de qualité s'appliquant aux filières d'études selon l'Art. 10 des Directives pour l'accréditation.

Les experts ont jugé le rapport de bonne qualité et très utile pour leur évaluation. Ils ont remarqué cependant qu'une présentation succincte du programme de formation MAS-IES, avant la discussion des standards point par point, aurait amélioré la compréhension du rapport. La présentation de l'évaluation des standards de qualité est claire, mais les experts ont regretté un certain manque d'analyse critique. Ils auraient souhaité apprendre pourquoi certaines modifications du MAS ont eu lieu ou quels changements étaient en discussion sans finalement se réaliser.

Dans l'ensemble, les documents d'auto-évaluation (rapport de mars 2010, 69 annexes) ont offert aux experts une base solide d'appréciation. Les incertitudes ou les points qui n'étaient pas explicités de manière suffisante par écrit ont pu être éclaircis et approfondis lors de la visite sur place.

Le rapport complémentaire de juin 2012 est clairement présenté comme suite du rapport de mars 2010 et de l'évaluation par le groupe d'experts internationaux. Le rapport commence par un bref aperçu sur l'organisation du MAS-IES et explique brièvement l'historique qui a mené aux mesures présentées. Il s'articule ensuite autour des deux recommandations concernant le rôle de l'Université de Genève dans la gestion de la qualité du MAS-IES et des critères d'évaluation des étudiants du MAS-IES.

Les experts ont pu obtenir, pendant l'évaluation sur dossier du rapport et de ses annexes, quelques explications complémentaires ainsi que des documents supplémentaires, et se sont montrés satisfaits du rapport complémentaire de juin 2012.

3 Évaluation externe

3.1 Groupe d'experts

Le groupe d'experts a été sélectionné conformément à l'Art. 20 des Directives pour l'accréditation. Pour palier au fait que les standards sont prévus pour l'accréditation des programmes Bachelor et Master, l'OAQ a sélectionné des experts qui connaissent les spécificités des programmes de formation continue. Le choix des experts fut approuvé par le conseil scientifique de l'OAQ ainsi que par les responsables du MAS-IES.

Le groupe suivant a été formé:

Chef expert:

- Prof. Nicholas Harris, Expert Bologne et ancien Directeur QAA, UK

Experts:

- Dr. Pat Davies, Projects Director EUCEN – the European Association for University Lifelong Learning, UK / France

- Prof. Pierre de Senarclens, Prof. hon. de relations internationales à l'Université de Lausanne, Suisse

Le groupe d'experts a établi une bonne communication durant la visite sur place. Le panel a montré un grand respect envers tous les interlocuteurs présents lors des séances d'entretien.

Après la nouvelle demande d'accréditation de novembre 2012, l'OAQ a mandaté les professeurs Harris et de Senarclens pour mener l'évaluation sur dossier du rapport complémentaire.

3.2 Visite sur place 2010

La visite du programme MAS-IES s'est déroulée du jeudi 6 mai au vendredi 7 mai 2010 dans les locaux du GCSP et dans le bâtiment Uni Dufour (à l'UniGE). Une collaboratrice scientifique de l'OAQ était chargée d'organiser la procédure et d'accompagner le groupe d'experts au cours des 2 jours de visite. Une séance d'information et de préparation organisée par l'OAQ à l'intention des experts a eu lieu la veille de la visite.

Pendant la visite, les experts ont pu s'entretenir avec toutes les parties prenantes invitées par le comité de pilotage, selon le programme initialement établi par l'OAQ. Le programme comprenait les 8 séances d'entretiens suivantes:

1. Rectorat de l'Université
2. Service de formation continue de l'Université
3. Groupe de pilotage de l'auto-évaluation
4. Direction IEUG, GCSP, Direction du MAS
5. Coordinateurs et secrétaire du MAS
6. Étudiants, Alumni
7. Professeurs (2 séances)
8. Parties prenantes externes

Pour approfondir les sujets abordés pendant les sessions susmentionnées, les experts ont pu s'entretenir lors de deux séances supplémentaires une seconde fois avec le Vice-recteur de l'UniGE, Prof. Yves Flückiger, et avec les co-directeurs du MAS, le Prof. René Schwok et le Dr. Peter Foot. Par ailleurs, les experts ont également eu l'occasion de consulter des travaux d'étudiants.

La visite sur place s'est terminée par un débriefing, au cours duquel le chef des experts a présenté au Vice-recteur de l'UniGE, au groupe de pilotage et à d'autres participants aux entretiens les conclusions et les recommandations d'amélioration de la qualité du groupe d'experts.

L'atmosphère de la visite était agréable. Les personnes invitées ont répondu présentes et les experts ont eu la possibilité de recueillir tous les renseignements nécessaires, soit lors des entretiens, soit par la demande de documents supplémentaires.

3.3 Evaluation sur dossier 2013

L'OAQ a déterminé l'objet de l'évaluation sur dossier d'un commun accord avec les 2 experts mandatés. Il s'agissait bien d'évaluer la conformité du MAS-IES par rapport aux standards de qualité s'appliquant aux filières d'études selon l'Art. 10 des Directives pour l'accréditation, sachant que cette évaluation avait déjà été documentée dans le rapport d'experts en 2010 (voir ci-dessous).

Dans un premier temps, les experts et l'OAQ ont décidé d'un commun accord qu'une nouvelle visite sur place n'était pas nécessaire pour compléter l'évaluation externe. Les experts ont cependant souhaité, en plus des 18 annexes fournies par l'UniGE avec le rapport complémentaire, consulter des exemples de travaux finaux du MAS-IES, accompagnés du résumé de l'évaluation par les superviseurs. Ils ont pu ainsi, comme cela est possible pendant une visite sur place, évaluer la mise en œuvre des nouveaux critères d'évaluation des étudiants du MAS-IES.

En mars 2013 l'UniGE a mis à disposition deux travaux rédigés à la fin de la période 2011-12, par l'intermédiaire de la Dr. Biava, et selon l'accord avec le comité de pilotage. Les experts souhaitaient aussi pouvoir consulter deux travaux plus récentes, terminés en mai 2013, car ils estimaient que les mesures décrites dans le rapport complémentaire de juin 2012 n'étaient pas encore effectives pendant la période 2011-12.

En juin 2013 l'UniGE envoyait deux nouveaux travaux accompagnés des fiches d'évaluation, et soumettait, en guise d'annexe supplémentaire, une grille d'évaluation des travaux complétée par la pondération des critères. L'OAQ remercie l'UniGE de l'excellente collaboration lors de la mise à disposition des documents complémentaires.

4 Rapport des experts et prise de position de l'institution

4.1 Rapport des experts

Conformément au déroulement de la procédure mentionnée dans les Directives pour l'accréditation et selon le calendrier, une première version du rapport d'expertise a été envoyée aux responsables du programme le 9 juin 2010.

Le rapport des experts se présente sous une forme claire et concise. Il débute par une brève présentation du MAS-IES, suivie de chapitres sur le rapport d'auto-évaluation et la visite sur place. Le rapport est ensuite structuré selon les standards de qualité et se termine par une recommandation d'accréditation du groupe des experts, précédée d'une analyse détaillée des forces et des faiblesses du programme.

La première version du rapport complémentaire, intitulé « Expert Feedback on the complementary report issued in June 2012 » était prête en juillet 2013. La durée relativement longue de l'évaluation sur dossier s'explique par le fait qu'il a fallu attendre les travaux de fin d'études de la période 2012-13 (voir chapitre 3.3 ci-dessus).

4.2 Prise de position de l'institution

Les responsables du programme ont pris connaissance du rapport des experts. Le Vice-Recteur de l'UniGE, Prof. Yves Flüchiger, a commenté le rapport des experts dans sa lettre du 29 juin 2010 comme suit :

« (...) Nous n'avons aucune remarque de fond, le rapport étant tout à fait cohérent et en accord avec les discussions menées lors de la visite des experts. Nous acceptons l'ensemble des recommandations émises par les experts dans leur rapport et allons les mettre en œuvre dans les meilleurs délais. (...) »

Le 17 janvier 2011 l'OAQ a demandé à l'Université de Genève, en vertu des Directives pour l'accréditation, de rendre vraisemblable qu'elle est en mesure de remplir les conditions soumises à la CUS par l'OAQ. Dans sa lettre du 24 mars 2011, Prof. Yves Flüchiger a pu fournir ces éléments (voir chapitre 7).

La prise de position sur le « Expert Feedback » de juillet 2013 a été remise à l'OAQ le 19 août 2013. Elle est signée par le directeur de l'IUEG, Prof. N. Levrat. Le comité de pilotage

- 1) confirme que la mise en œuvre de critères d'évaluation des étudiants du MAS-IES a eu lieu durant la période 2012-13, notamment la pondération des critères,
- 2) demande de clarifier une condition dans « l'Expert Feedback », tout en proposant une interprétation faite par le MAS-IES et
- 3) présente un plan d'action pour la réalisation des conditions posées par les experts de l'OAQ.

L'OAQ a transmis la prise de position aux experts. Ceux-ci ont accepté l'interprétation que le comité de pilotage a fait de la condition qui était pour lui peu claire et ont complété leur rapport dans ce sens. L'OAQ a informé le comité de pilotage aussitôt en apportant la clarification demandée.

En adoptant la version finale de « l'Expert Feedback », les experts ont demandé que le plan d'action de l'UniGE soit documenté dans le rapport final de l'OAQ. Ainsi l'OAQ pourra informer la CUS dans quelle mesure il apparaît vraisemblable que l'UniGE est en mesure de remplir les conditions dans le délai proposé (voir chapitre 7).

5 Standards de qualité, filière d'études universitaire

Les paragraphes suivants présentent très brièvement comment le MAS-IES satisfait les standards de qualité s'appliquant aux filières d'études énumérés à l'Art. 10 des Directives pour l'accréditation. Ces appréciations sont basées sur le rapport d'auto-évaluation du MAS-IES et le rapport des experts de 2010, ainsi que sur le rapport complémentaire de l'UniGE de juin 2012 et sur « l'Expert Feedback » d'août 2013. Les appréciations récentes se trouvent à la fin des sous-chapitres.

5.1 Mise en œuvre et objectifs de formation

L'offre d'études est régulièrement dispensée (Standard 1.01)

Le MAS-IES de l'UniGE est offert chaque année depuis 2006. En 2010, 21 participants étaient inscrits, pour la plupart munis d'expériences préalables dans le domaine. Le MAS-IES est un programme offert par le Geneva Center for Security Policy (GCSP) et l'European Institute de l'Université de Genève (IEUG). Selon le plan d'études 2009-10 (voir page 26 du rapport d'auto-évaluation), 51 crédits ECTS du MAS-IES sont constitués de l'International Training Course in Security Policy (ITC), dispensé par le GCSP (3 modules à 17 crédits ECTS) complété d'un module de l'IEUG (4 crédits ECTS) et d'un travail écrit final (5 crédits ECTS).

L'admission des participants au programme MAS-IES est accordée après un examen exigeant. Il est aussi possible de s'inscrire uniquement aux modules ITC. Un corps enseignant à poste fixe dans les institutions impliquées et un grand nombre d'enseignants invités dispensent ce cursus qui jouit d'une excellente réputation.

Les experts considèrent ce standard comme rempli, mais attirent l'attention sur les remarques formulées pour le standard 1.02, ci-après.

Les filières d'études visent des objectifs de formation qui correspondent au schéma directeur et au plan stratégique de l'institution (Standard 1.02)

Selon les experts, la partie ITC du MAS-IES est bien en ligne avec les objectifs du GCSP, et la composante supplémentaire offerte par l'IEUG correspond à la mission de cet institut. Les

experts ont aussi examiné si les « objectifs de formation correspondent au plan stratégique de l'institution », en appliquant le standard à l'UniGE qui confère le titre final. Ils ont constaté que l'emprise de l'UniGE sur le développement du programme, son assurance qualité et les conditions d'évaluation des acquis de formation ne suffisait pas pour remplir entièrement ce standard.

Les experts considèrent en 2010 ce standard comme partiellement rempli. Ils font la **recommandation** à l'Université de Genève

- d'évaluer dans quelle mesure les accords de collaboration conclus par l'UniGE dans le but d'offrir le MAS-IES lui donnent suffisamment de responsabilité dans la conception ainsi que dans la supervision du MAS permettant de délivrer le titre final au nom de l'Université de Genève.

Sur la base du rapport complémentaire de 2012, les experts ont constaté que le rôle de l'Université de Genève dans la préparation et la révision du curriculum est maintenant clarifié. Le rapport de l'UniGE présente la nouvelle répartition des responsabilités entre l'UniGE et le GCSP ainsi que le curriculum révisé en 2012. Les 3 modules suivis au GCSP permettent l'accumulation de 42 crédits ECTS, alors que le nombre de crédits octroyés au module dispensé par l'UEG (8 ECTS) et au travail final écrit (10 ECTS) ont été augmentés.

5.2 Organisation interne et gestion de la qualité

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont bien établis et communiqués à toutes les personnes concernées (Standard 2.01)

Les principes de gestion du programme sont connus par toutes les parties prenantes. Les participants signent une copie des conditions d'études afin de confirmer leur approbation. En contrepartie, il est tenu compte dans une large mesure des avis qu'ils expriment.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

La participation active aux processus décisionnels relatifs à l'enseignement et aux études est assurée pour le personnel scientifique et les étudiants (Standard 2.02)

La participation active aux processus décisionnels est garantie pour tous les acteurs. Le développement du cursus de formation est confié aux dirigeants et aux enseignants permanents des deux unités impliquées. Les propositions des enseignants externes et des étudiants sont systématiquement évaluées et, le cas échéant, intégrées dans le programme.

Les experts regrettent un certain manque de temps de réflexion critique qui devrait trouver sa place dans un programme de niveau Master. Ils reconnaissent cependant que le rôle professionnel qui attend les futurs diplômés nécessitera des prises de position et conclusions après un temps de réaction souvent très bref.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

Les filières d'études font l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution en utilise les résultats lorsqu'elle adapte périodiquement l'offre d'études (Standard 2.03)

Le programme dispose de mesures d'assurance qualité bien en place et judicieusement mises en œuvre. Cependant, les experts soulèvent que, pour remplir ce standard, c'est l'UniGE qui « utilise les résultats lorsqu'elle adapte périodiquement l'offre d'études ». Il apparaît que, dans les faits, les adaptations du programme sont probablement réalisées dans le respect du standard, mais il manque une procédure bien établie au sein de l'UniGE, qui pourrait ainsi affirmer que le programme lui appartient.

Les experts prêtent ensuite une attention particulière au contrôle d'études opéré durant le MAS-IES. Ils reconnaissent que les méthodes d'évaluation des participants font l'objet d'échanges entre les enseignants impliqués, mais qu'il manque, au sein de l'UniGE, une discussion sur l'assurance qualité au sujet de l'évaluation des acquis de formation des étudiants.

Dès lors, le panel d'experts n'est pas convaincu que les critères d'évaluation des participants permettent de différencier les acquis de formation d'une manière transparente et de garantir que ces acquis soient au niveau Master. Cette lacune pourrait être liée au fait qu'un cadre de qualifications précisant les niveaux d'acquis de formation ne soit pas encore implémenté.

Les experts considèrent en 2010 ce standard comme partiellement rempli. Ils formulent les **deux conditions** suivantes :

- L'Université de Genève entreprend une remise en question de la structure du cursus de formation et de la procédure de sa révision périodique, de façon à montrer clairement qu'il s'agit d'un de ses titres universitaires ;
- Le GCSP et l'UniGE préparent des critères d'évaluation et des échelles d'appréciation en précisant comment les appliquer aux étudiants du MAS. Ces critères permettent de faire la différence, le cas échéant, entre les acquis de formation des diplômés MAS et les diplômés d'un autre niveau de formation.

En plus, les experts ajoutent **une recommandation** :

- L'UniGE ouvre une discussion, au sein de ses facultés et instituts, sur les critères d'appréciation des acquis de formation qui permettraient, d'une manière fiable et transparente, d'évaluer les performances des étudiants.

Le rapport complémentaire 2012 traite essentiellement les deux conditions posées ci-dessus. Les experts mandatés par l'OAQ sont satisfaits des mesures mises en œuvre pour remplir la première condition.

En ce qui concerne la seconde condition, les experts ont salué que les objectifs du MAS-IES et les acquis de formation visés (learning outcomes) soient maintenant formulés explicitement et qu'ils aient été développés sur la base du cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses nqf.ch. Les experts ont aussi constaté que des critères d'évaluation des participants ont été établis, aussi bien pour les modules 1-4 que pour le travail écrit. Il manque cependant un lien explicite entre le nqf-ch et les critères d'évaluation.

Les experts sont convaincus que le travail final écrit est la partie du programme qui permet le mieux d'évaluer les acquis de formation. Ils notent que la filière a mis en place des mesures qui vont dans ce sens et permettent d'augmenter le niveau du travail écrit. L'étude de deux travaux de la période 2011-12 et de deux autres de la période 2012-13 a cependant montré que les critères d'évaluation des travaux écrits (annexe 9 du rapport de juin 2012) ne sont pas encore entièrement appliqués.

Afin de s'assurer que les standards en question (2.03 et 3.02, voir chapitre 5.3) sont remplis, les experts posent en 2013 **trois conditions** à la filière de formation MAS-IES. La première concerne l'alignement des critères d'évaluation sur les descripteurs publiés dans le nqf-ch pour la formation continue de niveau tertiaire :

- Le lien entre le cadre de qualifications, et de ses descripteurs, et les critères d'évaluation des acquis des participants de la filière doit être explicite.

En considérant que l'UniGE a passé l'accréditation d'autres filières de formation avec succès, les experts posent cette deuxième condition :

- Des discussions entre les responsables du MAS-IES et d'autres filières de formation continue de l'UniGE, qui ont passé une procédure d'accréditation avec succès, doivent être menées et documentées. Ces échanges doivent porter sur la manière d'assurer l'encadrement des participants des MAS en fonction des acquis de formation visés et de réaliser l'évaluation des acquis de formation au niveau MAS.

Les experts tiennent finalement compte de leur propre conclusion au sujet de l'évaluation des travaux écrits du MAS-IES pour formuler, en complément à la deuxième, cette troisième condition :

- Pour s'assurer que les attentes du programme établi sont effectivement alignées sur le cadre nqf-ch, les responsables du programme doivent donner un mandat d'au moins 2 ans à un ou plusieurs experts externes, afin de valider que les critères d'évaluation sont appliqués de manière appropriée aux participants et que les acquis de formation sont en bonne correspondance avec celles d'autres étudiants de l'UniGE et qu'ils correspondent aux attentes formulées dans le nqf-ch.

5.3 Coursus et méthodes didactiques

Les filières d'études disposent d'un plan d'études structuré correspondant à une mise en œuvre coordonnée de la Déclaration de Bologne dans les hautes écoles universitaires suisses (Standard 3.01)

En 2010, le MAS-IES est organisé en 5 modules complétés par un travail de recherche personnel. Les modules sont offerts sous les titres suivants :

- 1 The Security Context (GCSP, 17 crédits ECTS)
- 2 Security in the Euro-Atlantic Area (GCSP, 17 crédits ECTS)
- 3 Global Security (GCSP, 17 crédits ECTS)
- 4 Issues and Concepts in International Security (IEUG, 4 crédits ECTS)
- 5 Travail final (encadré conjointement par les deux instituts impliqués, se terminant par une défense publique à l'UniGE, 5 crédits ECTS)

Les experts considèrent ce standard comme rempli. Ils suggèrent de diriger l'approche pédagogique davantage vers les acquis de la formation, ceci afin de mieux positionner le MAS parmi d'autres diplômes de formation offerts sur le plan international.

L'offre d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Elle permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et garantit l'intégration de connaissances scientifiques. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation (Standard 3.02)

Les experts reconnaissent le niveau très élevé des contenus enseignés à un excellent niveau professionnel par le corps enseignant interne et externe. Mais ils ne sont pas convaincus que le MAS « permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et garantit l'intégration de connaissances scientifiques ».

Les experts abordent plus en détail l'évaluation des acquis des participants, selon le critère du standard 3.02 : « Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation ». En effet, il apparaît que l'évaluation des candidats au MAS est très rigoureuse lors de l'admission et que le choix des enseignants est particulièrement soigné. Ce qui manque, selon les experts, serait l'évaluation si les participants ont intégrés les méthodes de travail et connaissances scientifiques, notamment lors du travail final. En effet, en 2010 le travail écrit ne donnait que 5 crédits ECTS, le module universitaire qui le précédait en donnait 4.

Les experts considèrent ce standard comme partiellement rempli.

Le panel d'experts **recommande** donc en 2010 que les responsables du MAS-IES montrent:

- comment le cursus peut être reconfiguré afin de donner aux participants la possibilité d'appliquer les méthodes de travail scientifiques et comment s'intègrent les acquis scientifiques et professionnels ;
- quelles méthodes et critères d'évaluation sont les plus adaptés à ceci, notamment en tenant compte du fait que le MAS couvre un large éventail de sujets dont certains sont enseignés aussi à des participants qui ne sont pas inscrits au programme MAS.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées (Standard 3.03)

Les participants, qui sont basés au GCSP pour suivre le MAS, ont accès aux et connaissance des conditions d'obtention des certificats d'études et du titre final, conditions fixées par l'UniGE.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

Le nouveau curriculum introduit en 2012 (voir chapitre 5.1 ci-dessus) permet, selon les experts de l'OAQ, de mieux équilibrer la répartition des crédits ECTS entre les différents modules. Le curriculum a été renforcé dans les parties qui permettent d'appliquer les méthodes de travail scientifiques, comme le montre la nouvelle répartition des modules :

- 1 The Security Context (GCSP, 14 crédits ECTS)
- 2 Security in the Euro-Atlantic Area (GCSP, 14 crédits ECTS)
- 3 Global Security (GCSP, 14 crédits ECTS)
- 4 Issues and Concepts in International Security (IEUG, 8 crédits ECTS)
- 5 Travail final (encadré conjointement par les deux instituts impliqués, se terminant par une défense publique à l'UniGE, 10 crédits ECTS)

Comme expliqué au chapitre 5.2, les experts ont tenu compte de la mise au point, par le MAS-IES, des critères d'évaluation pour les modules enseignés ainsi que pour le travail final écrit.

5.4 Corps enseignant

L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement (Standard 4.01)

Comme déjà mentionné, le corps enseignant répond à un excellent niveau de compétence, régulièrement vérifié et confirmé par des questionnaires remplis par les participants. Le nombre important d'intervenants externes, qui occupent dans bien des cas des postes à haute responsabilité, permet d'élargir l'enseignement vers la pratique professionnelle.

Les experts remarquent que le terme « corps enseignant » ne s'applique pas entièrement à la situation particulière du MAS-IES. Mais ils confirment que, dans les faits, l'enseignement satisfait les exigences du standard.

La pondération des activités d'enseignement et de recherche du corps enseignant est définie (Standard 4.02)

Bien qu'engagés par différents employeurs, les enseignants sont parfaitement au clair des tâches qui leur sont confiées au sein du programme.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

La mobilité du corps enseignant est possible (Standard 4.03)

La mobilité fait partie intégrante de ce programme. Elle est activement promue parmi le personnel permanent et se pratique sous différentes formes comme des visites de terrain et des collaborations externes.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

5.5 Etudiants

Les conditions d'admission à l'université et dans les filières d'études sont communiquées publiquement (Standard 5.01)

L'admission des participants est opérée selon les conditions publiées, sur un mode très compétitif.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée (Standard 5.02)

Les règles législatives dans le domaine de l'égalité des chances entre hommes et femmes sont parfaitement respectées par l'UniGE et le GCSP.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis (Standard 5.03)

La mobilité des participants est assurée entre l'UniGE et le GCPS, les acquis de formation sont reconnus entre les deux institutions.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

L'institution veille à offrir un encadrement adéquat aux étudiants (Standard 5.04)

Le rapport d'auto-évaluation et les interviews avec étudiants et alumni lors de la visite sur place ont clairement montré que les participants du MAS bénéficient d'un encadrement adéquat et qu'ils trouvent un soutien supplémentaire si nécessaire.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

5.6 Dotation en équipements et en locaux

Les filières d'études disposent des ressources suffisantes pour réaliser leurs objectifs. Les ressources sont disponibles à long terme (Standard 6.01)

Le GCSP est parfaitement équipé pour offrir en large partie les formations du MAS-IES et les facilités de l'UniGE sont accessibles aux participants, à savoir la bibliothèque, le réseau informatique, etc. Financièrement, le GCSP est très bien doté et l'UniGE assure sa part de financement prévu dans l'accord de collaboration.

Les experts considèrent ce standard comme rempli.

6 Résumé des forces et des faiblesses de la filière d'études

6.1 Points forts de la filière d'études

Ci-dessous, un résumé des points forts du MAS-IES soulevés dans le premier rapport des experts:

Objectifs de formation
Une formation bien établie et largement reconnue, l'International Course in Security Policy (ITC), complétée d'un module universitaire, donne une offre attractive et solide.
Assurance qualité interne
Une utilisation systématique de l'avis des étudiants et des enseignants par les responsables du programme.

Cursus et méthodes didactiques
Un programme riche, exigeant et à la pointe du sujet enseigné.
Le corps enseignant
Un corps enseignant d'un excellent niveau de compétence
Des experts dans leur domaine qui arrivent à passionner les participants au MAS
Etudiants
Des étudiants qui amènent une solide expérience professionnelle et qui sont souvent envoyés par leur employeur pour leur permettre un avancement rapide de leur carrière.
Un nombre stable de candidats à ce programme
Ressources
Les institutions impliquées sont très bien dotées en équipements et financièrement.

Dans leur rapport complémentaire de 2013, les experts tirent les mêmes conclusions sur les points forts de la filière d'études.

6.2 Faiblesses de la filière d'études : conditions et recommandations

Les points d'amélioration énoncés en 2010 dans le premier rapport des experts sont résumés ci-dessous. Ces derniers n'atténuent en aucune manière la base bien établie et le haut niveau de qualité sur lesquels le MAS-IES opère. Les experts mentionnent l'intensité du programme, le défi pour les participants et leur proximité avec le staff permanent. Ils encouragent les institutions impliquées à formuler des règles tangibles concernant les acquis de formation à atteindre et les moyens de les évaluer.

Pour les deux premiers domaines d'évaluation (objectifs de formation et assurance qualité interne), les experts ont atténuées leur évaluation des faiblesses dans leur rapport de 2013. Ces nouveaux constats sont présentés après ceux de 2010.

Objectifs de formation
Compte tenu du fait que le MAS est un titre conféré par l'université, les experts attendaient une empreinte plus marquée de l'UniGE sur le MAS-IES.
Le complément au cours ITC ne donne pas, avec seulement 9 crédits ECTS, assez d'espace pour permettre l'intégration scientifique de la matière enseignée.

Recommandation:

- Evaluer dans quelle mesure les accords de collaboration conclus par l'UniGE dans le but d'offrir le MAS-IES lui donnent suffisamment de responsabilité dans la conception ainsi que dans la supervision du MAS permettant de conférer le titre final au nom de l'Université de Genève.

Objectifs de formation 2013
Les experts mandatés par l'OAQ constatent que les mesures implémentées par l'UniGE en 2012 sont à même de traiter les points faibles identifiés, notamment grâce à un rôle plus clair de l'UniGE et une part plus importante de l'IUEG dans l'enseignement du MAS-IES, ainsi que par le dédoublement du nombre de crédits ECTS sous sa responsabilité directe.

Assurance qualité interne
Une procédure bien établie manque au sein de l'UniGE pour affirmer sa responsabilité lors de la conception et de la révision du programme MAS-IES.
Les méthodes d'évaluation des participants ne font pas apparaître de manière transparente comment les acquis de formation exigés se différencient, notamment entre les participants qui s'inscrivent uniquement aux modules ITC et ceux admis au MAS-IES. Il manque aussi une référence externe aux acquis de formation exigés permettant de les mettre en perspective, comme par exemple un cadre de qualification.

Conditions

- L'Université de Genève entreprend une remise en question de la structure du cursus de formation et de la procédure de sa révision périodique, de façon à montrer clairement qu'il s'agit d'un de ses titres universitaires ;
- Le GCSP et l'UniGE préparent des critères d'évaluation et des échelles d'appréciation en précisant comment les appliquer aux étudiants du MAS. Ces critères permettent de faire la différence, le cas échéant, entre les acquis de formation des diplômés MAS et les diplômés d'un autre niveau de formation.

Recommandation

- L'UniGE ouvre une discussion, au sein des facultés et instituts, sur les critères d'appréciation des acquis de formation qui permettraient, d'une manière fiable et transparente, d'évaluer les performances des étudiants.

Les experts reconnaissent, en 2013, que les procédures de révision du programme sont maintenant bien établies grâce aux mesures décrites dans le rapport complémentaire de juin 2012. Ils ont aussi constaté que les méthodes d'évaluation apparaissent de manière transparente dans les deux grilles d'évaluation des modules et du travail final écrit du MAS-IES. Les experts ont maintenu, parmi les points à améliorer :

Assurance qualité interne 2013
Les objectifs d'assurance qualité, énoncés par la filière MAS-IES, ne sont pas encore remplis, en ce qui concerne l'évaluation des étudiants. En effet, la filière a choisi de se baser sur le nqf-ch pour déterminer les acquis de formation visés (intended learning outcomes) pour le MAS et pour les 5 modules. La rédaction des critères d'évaluation des étudiants, leur application et leur vérification périodique ne sont pas encore suffisamment alignées sur la base du nqf-ch.

Les experts ont donc remplacé les 2 conditions et la recommandation formulées en 2010 par les 3 conditions ci-dessous :

- Le lien entre le cadre de qualifications, notamment ses descripteurs, et les critères d'évaluation des acquis des participants de la filière doit être explicite.
- Des discussions entre les responsables du MAS-IES et d'autres filières de formation continue de l'UniGE, qui ont passé une procédure d'accréditation avec succès, doivent être menées et documentées. Ces échanges doivent porter sur la manière d'assurer l'encadrement des participants des MAS en fonction des acquis de formation visés et de réaliser l'évaluation des acquis de formation au niveau MAS.

- Pour s’assurer que les attentes du programme établi sont effectivement alignées sur le cadre nqf-ch, les responsables du programme doivent donner un mandat d’au moins 2 ans à un ou plusieurs experts externes, afin de valider que les critères d’évaluation sont appliqués de manière appropriée aux participants et que les acquis de formation sont en bonne correspondance avec celles d’autres étudiants de l’UniGE et qu’ils correspondent aux attentes formulées dans le nqf-ch.

Cursus et méthodes didactiques
L’intégration des connaissances et méthodes de travail acquises n’est pas garantie par les méthodes d’évaluation en place.

Recommandations

- Montrer comment le cursus peut être reconfiguré afin de donner aux participants la possibilité d’appliquer les méthodes de travail scientifiques et comment s’intègrent les acquis scientifiques et professionnels ;
- Décrire les méthodes et critères d’évaluation les plus adaptés à ceci, notamment en tenant compte du fait que le MAS couvre un large éventail de sujets dont certains sont enseignés aussi à des participants qui ne sont pas inscrits au programme MAS.

7 Conclusions et recommandation d’accréditation de l’OAQ

7.1 Conclusions de l’OAQ

Dans leur examen approfondi les experts ont identifié un grand nombre de standards qui sont entièrement remplis et quelques standards qui ne sont que partiellement remplis. Ce sont les standards 1.02, 2.03 et 3.02. L’OAQ adhère à cette appréciation des experts.

L’OAQ était dans son rapport de 2011 également en accord avec les deux conditions formulées en 2010 par les experts, sauf là où il était question d’une référence externe qui permettrait de s’assurer que le MAS se place bien au niveau d’un master. En effet, la condition au sujet des critères d’évaluation des étudiants du MAS, posée en 2010 (voir page 14) précisait que « Ces critères permettent de faire la différence, le cas échéant, entre les acquis de formation des diplômés MAS et les diplômés d’un autre niveau de formation ».

Par cette condition, les experts demandaient de différencier clairement les exigences des participants au MAS-IES par rapport aux autres participants des modules du cours ITC. Selon l’OAQ, il s’agissait ici d’une exigence d’ordre politique liée à la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne. L’OAQ proposait donc d’enlever cette partie de la condition posée par les experts au sujet du standard 2.03, ce qui donnait la condition suivante :

- Le GCSP et l’UniGE préparent la mise au point de critères d’évaluation et d’échelles d’appréciation en précisant comment les appliquer aux étudiants du MAS-IES.

Dans leur rapport complémentaire de juin 2012, les responsables de la filière MAS-IES indiquent clairement qu’ils prennent le cadre national de qualifications nqf-ch comme base pour l’établissement des acquis de formation visés, et donc pour l’évaluation des étudiants du MAS-IES. Le nqf-ch devient donc un élément du système d’assurance qualité de la filière. Par conséquent, à l’issue de l’examen de la mise en œuvre des conditions formulées en 2010, les experts ont retenu le nqf-ch comme référence dans les 3 nouvelles conditions (voir page14).

Le conseil scientifique de l'OAQ s'est prononcé, dans sa séance du 17 octobre 2013, sur le projet du rapport final de l'OAQ. Le conseil scientifique est de l'avis que la 3^{ème} condition est en effet un élément de mise en œuvre des deux autres conditions. Sur la base de son examen des rapports et de la prise de position de l'UniGE, le conseil scientifique a décidé de reformuler les deux conditions afin de souligner la responsabilité du rectorat de l'Université de Genève lors de leur réalisation (voir chapitre 7.2), et de maintenir la 3^{ème} condition comme recommandation.

L'OAQ conclut que la réalisation des conditions permettra d'atteindre les 3 standards partiellement remplis, selon l'évaluation des experts, qui traitent des objectifs de la formation (1.02), de l'assurance qualité (2.03) et des méthodes d'évaluation (3.02).

En vertu de l'Art. 27 al. 1 des Directives pour l'accréditation, il faut que les conditions permettent de remédier aux carences constatées dans un délai raisonnable. Sur la base de la prise de position de l'UniGE, l'OAQ conclut qu'il est vraisemblable que le plan d'action présenté par le comité de pilotage permette de remplir les conditions en 2 ans, délai proposé par les experts mandatés par l'OAQ. En effet, les responsables de la filière envisagent de donner un mandat au Prof. Laurent Goetschel de l'Université de Bâle pour vérifier l'alignement des critères d'évaluation sur le cadre posé par le nqf-ch.

Finalement, l'OAQ souscrit aux recommandations et suggestions formulées par les experts, qui doivent permettre d'améliorer encore le niveau des prestations délivrées.

7.2 Recommandation d'accréditation

En se basant sur les standards de qualité décrits dans l'Art. 10 des Directives pour l'accréditation, l'OAQ conclut que le MAS-IES remplit partiellement les standards d'accréditation et que les conditions formulées permettent d'atteindre tous les standards. L'OAQ conseille par ailleurs à l'UniGE de mettre en œuvre également les recommandations des experts.

En application de l'Art. 25 al. 1 des Directives pour l'accréditation, sur la base du rapport d'auto-évaluation de mars 2010 et du rapport complémentaire de juin 2012, du rapport d'experts de juillet 2010 et de « l'Expert Feedback » de juillet 2013 et de la prise de position de l'UniGE d'août 2013, l'OAQ soumet à la CUS la proposition d'accréditer le Master of Advanced Studies en International and European Security de l'Université de Genève (MAS-IES de l'Université de Genève), assorti de deux conditions, pour une durée de validité de 7 ans.

Les deux conditions sont :

- ***Le lien entre le cadre de qualification nqf-ch, notamment ses descripteurs, et les critères d'évaluation des acquis des participants de la filière doit être explicité.***
- ***Le rectorat de l'Université de Genève doit s'assurer que des discussions entre les responsables du MAS-IES et d'autres filières de formation continue de l'UniGE, qui ont passé une procédure d'accréditation avec succès, sont menées, et doit s'informer des résultats. Ces échanges doivent porter sur la manière d'assurer l'encadrement des participants des MAS en fonction des acquis de formation visés et de réaliser l'évaluation des acquis de formation au niveau MAS.***

Il est finalement proposé de vérifier la réalisation des deux conditions après un délai de 2 ans.

OAQ
Falkenplatz 9
Postfach 7456
3001 Bern

www.oaq.ch

